



## Anonymisation

### *Origine*

Réflexion sur la discrimination sociale ou géographique. Pression exercée par quelques politiques sur la base d'idées et de raisonnements qui ne nous paraissent pas justes (élèves du 93 défavorisés dans Parcoursup 2018). Les chiffres démentent cela. La réalité montre que l'anonymisation risque de détériorer les choses.

### *Regard d'experts*

- De principe
- Techniques

- De principe

- Cela a des conséquences sur l'harmonisation des notations en lycée qui doit se préparer. D'une part, la qualité de cette harmonisation serait déterminante pour la réussite des jeunes dans les filières demandées, et difficilement accessible. D'autre part et surtout, cette harmonisation ne nous paraît pas souhaitable. Et c'est pour cette raison exactement que les mêmes voix refusaient hier le contrôle continu au baccalauréat.
- Un certain nombre d'établissements organisent leur sélection avec épreuves écrites et orales : là encore, la question de l'harmonisation et de principe se pose car l'oral n'est pas anonyme.
- C'est que, au travers d'un dispositif de sélection non anonyme, il y a implicitement (et on peut le rendre explicite) une notion de contrat : on se choisit, l'élève choisit, l'établissement choisit l'élève : il va ainsi s'engager à l'accompagner.
- On ne pilote pas à l'aveugle. Si l'on se pose des questions, sur les orientations des élèves, sur les flux, sur la mobilité sociale et géographique, alors, bien au contraire, on choisit et on accompagne.

La campagne Parcoursup 2018 a très bien montré que c'était possible et réussi pour ce qui concerne le taux d'accès des boursiers en CPGE. Le travail utile et efficace réalisé dans le cadre des cordées de la réussite a besoin évidemment de ces informations.

- Techniques :

Indépendamment des questions de principe, les aspects techniques ne se résolvent pas en un tournemain.

- Les informations indirectes qui apparaissent dans les bulletins.
- Les rubriques à expression libre de Parcoursup, qui sont très importantes en terme d'accompagnement du parcours (notamment les appréciations des profs et du chef d'établissement, notamment et surtout le projet d'orientation motivé du jeune).
- Les rencontres directes et multiples qui ont lieu sur les salons, lors des JPO...

C'est qu'une sélection réussie et fructueuse (réussite de l'élève) ne se fait pas sur la seule foi d'éléments théoriques et abstraits ou sur un barème, mais bien sûr un croisement (équilibre, conjugaison) entre des aspects chiffrés (performances) et des aspects non quantifiables dans un barème (parcours, engagement, motivation, projet personnel et d'orientation) : tout ce sur quoi travaillent nos commissions de recrutement. Encore une fois, il en découle un contrat tacite d'accompagnement et de réussite.

Ainsi, nous sommes favorables à la création d'un **observatoire** de l'orientation et des parcours.  
Vocation : se doter d'indicateurs précis, inscrits dans la durée pour un suivi d'évolution, sur la mobilité sociale et géographique dans le cadre de l'orientation des élèves de terminale.

Nous entrerions ainsi dans une réelle démarche de pilotage, serions en mesure de se fixer des objectifs, d'avoir des indicateurs comme points d'attention. Et cela éviterait, avec la solution simpliste de l'anonymisation, de piloter à l'aveugle en laissant la chance guider les parcours. À l'heure où l'on a bien compris que l'orientation ne tient pas dans un algorithme, où l'on réclame une étude réelle et attentive de chaque dossier (y compris appréciations), il serait bien contradictoire de réclamer l'inverse à travers l'anonymisation.

Jean Bastianelli  
Janvier 2019